

## PROCÈS-VERBAL

**Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 21 novembre 2022, à 20 heures.**

Sont présents :

Monsieur le maire André Beauregard

Mesdames les conseillères Mélanie Bédard, Annie Pelletier et Claire Gagné,  
Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré,  
David-Olivier Huard, Guylain Coulombe, David Bousquet, Jeannot Caron et  
André Arpin

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général, et Madame Crystal Poirier, greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné dans l'édition du 10 novembre 2022 du journal *Le Courrier*.

### **Période de questions**

---

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes portant exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025.

Mesdames les conseillères Mélanie Bédard et Annie Pelletier ainsi que monsieur le conseiller Guylain Coulombe reviennent à ce moment-ci (20 h 01).

### **Période d'information**

---

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Monsieur le conseiller Donald Côté revient à ce moment-ci (20 h 02).

### **Résolution 22-744**

---

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Claire Gagné  
Appuyé par Mélanie Bédard

Et résolu ce qui suit :

- D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

**Adoptée à l'unanimité**



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025 – PRÉSENTATION DU MAIRE

Monsieur le maire André Beaugard fournit aux personnes présentes des informations concernant le Programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025.

### Résolution 22-745

---

#### Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 – Adoption

CONSIDÉRANT la présentation faite préalablement du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 par monsieur le maire André Beaugard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bernard Barré  
Appuyé par Donald Côté

Et résolu ce qui suit :

- D'adopter le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025, tel qu'il apparaît au document intitulé *Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025*, et résumé comme suit :

<b>Gestion des infrastructures d'eau</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Administration générale	0 \$	0 \$	0 \$
Hygiène du milieu	11 692 400 \$	25 327 000 \$	17 306 433 \$
Loisirs et culture	0 \$	0 \$	0 \$
Sécurité publique	0 \$	0 \$	0 \$
Transport	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	0 \$	0 \$	0 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Total des projets liés à la gestion des infrastructures d'eau</b>	<b>11 692 400 \$</b>	<b>25 327 000 \$</b>	<b>17 306 433 \$</b>

<b>Gestion municipale</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Administration générale	2 881 981 \$	6 914 753 \$	876 597 \$
Hygiène du milieu	1 129 407 \$	5 038 500 \$	2 210 000 \$
Loisirs et culture	24 294 464 \$	15 635 100 \$	14 881 290 \$
Sécurité publique	1 522 652 \$	2 422 192 \$	661 840 \$
Transport	8 140 235 \$	13 042 038 \$	17 218 840 \$
Aménagement et urbanisme	4 038 861 \$	420 417 \$	845 000 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Total des projets liés à la gestion municipale</b>	<b>42 007 600 \$</b>	<b>43 473 000 \$</b>	<b>36 693 567 \$</b>

<b>Total 2023-2024-2025</b>	<b>53 700 000 \$</b>	<b>68 800 000 \$</b>	<b>54 000 000 \$</b>
-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------



Suivant la présente adoption du *Programme triennal d'immobilisations* pour les années 2023-2024-2025, un document explicatif sera publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Résolution 22-746**

---

##### **Levée de la séance**

Il est proposé par Pierre Thériault  
Appuyé par David Bousquet

Et résolu ce qui suit :

- De déclarer la levée de la séance à 20 h 27.

**Adoptée à l'unanimité**